



Analyse et commentaires de la production cartographique 2024 de l'Ordre national des infirmiers



Cette synthèse a été réalisée par M. Olivier Lacoste, expert cartographe



Mars 2025

Les documents cartographiques 2024 de l'Ordre national des Infirmiers font suite à ceux qui ont été réalisés en 2022. Ils relèvent des missions et compétences de l'ONI dont la promotion d'une santé publique populationnelle et territoriale et le suivi de la démographie de la profession. Ces travaux mettent essentiellement en œuvre des données produites par l'ONI, extraites de sa base des inscriptions au tableau de l'Ordre, mais aussi de variables accessibles et exploitables produites par l'INSEE, la DREES et d'autres entités productrices d'analyses territoriales.

Pour cette édition 2024, a été privilégié l'échelon territorial local, parce qu'il correspond aux territoires fréquentés couramment par les Français. Le découpage en bassin de vie de l'INSEE [1] a été le plus utilisé parce qu'il a été conçu pour rendre compte des territoires d'accès de la population à des équipements et de services.

Les 546 000 infirmiers exerçants en France font partie des professions les plus au contact et les plus proches des Français. On compte en moyenne en 2024, 125 habitants pour un infirmier [2]. Pour autant la variabilité territoriale est marquée. Les cas extrêmes vont de 15 habitants pour un infirmier à 2 700 habitants pour un infirmier.

Par ces travaux, l'ONI exerce et assure ses fonctions en conduisant un constat de la situation actuelle dans les territoires et tient à présenter les évolutions les plus attendues, les plus probables. La première est la transformation progressive de la profession infirmière au service de la population et de l'accès aux soins des patients. Elle résulte d'une évolution des soins infirmiers eux-mêmes, mais aussi des mutations de l'environnement professionnel par une large diffusion des exercices pluriprofessionnels, l'extension sur le territoire de la raréfaction et la présence d'autres professions, les perturbations touchant les établissements de santé, la montée en puissance des maladies chroniques liées au vieillissement très marqué de la population qui se creusera encore au moins jusqu'aux années 2050 – 2070. Tout ceci converge pour aboutir, presque mécaniquement, à un très fort accroissement des besoins de soins infirmiers, plus d'accompagnement et de prévention.

Pour la première fois, cette édition 2024 présente des évolutions locales récentes afin de décrire une partie des processus en cours dans les territoires. Afin de rendre possible la comparaison des cartes entre elles, le classement des données cartographiées a été conduit par quintiles, c'est-à-dire en cinq groupes de territoires d'effectifs égaux.

Les bassins de vie de l'INSEE

Les premiers bassins de vie ont été proposés par l'INSEE en 2012. Un nouveau découpage a été mis en place en 2022, il est en usage actuellement. Pour mettre en évidence un bassin de vie, les services de l'INSEE retiennent 63 équipements ou services classés après étude dans deux groupes : les services et équipements de proximité et les services et équipements intermédiaires. On compte parmi ceux-ci les boulangeries, les collèges, les supermarchés, les agences bancaires, les médecins généralistes, les infirmières, les masseurs-kinésithérapeutes ou encore les pharmacies. Ne font pas partie de ces deux groupes, les hypermarchés, les cinémas, les lycées, les gares SNCF, les médecins spécialistes, les services d'urgence et les maternités, tous classés à un niveau supérieur.

Deux points à retenir. Les bassins de vie n'ont pas d'équivalents dans d'autres pays. Ils n'ont d'usage qu'en France et ne sont donc pas utilisés dans des travaux internationaux, tels que les publications de l'OCDE. Un bassin de vie est un regroupement justifié de communes contiguës, dont la limite est fixée en raison de l'accessibilité des équipements et services. Leurs limites ne sont donc pas administratives. Il est courant qu'un bassin de vie s'étende de part et d'autre d'un arrondissement, d'une limite départementale ou régionale.

On compte 1 707 bassins de vie, dont 26 se situent dans les DROM. Le bassin de vie Paris est un cas particulier, car, l'application des traitements statiques appliqués sur le reste du territoire national aboutit à un ensemble de 10,6 millions d'habitants par agrégation de 440 communes.

Enfin il est à signaler que le découpage en bassin de vie a été retenu comme maille territoriale d'analyse dans le cadre des négociations conventionnelles entre l'Assurance maladie et les professions de santé. Elle est donc appliquée et d'un usage courant en tant que base aux zonages conventionnels, exception faite de zonage des médecins généralistes, en territoire de vie santé.

[1] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/6676988/bassins-vie-2022-methodologie.pdf> et <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7455752>

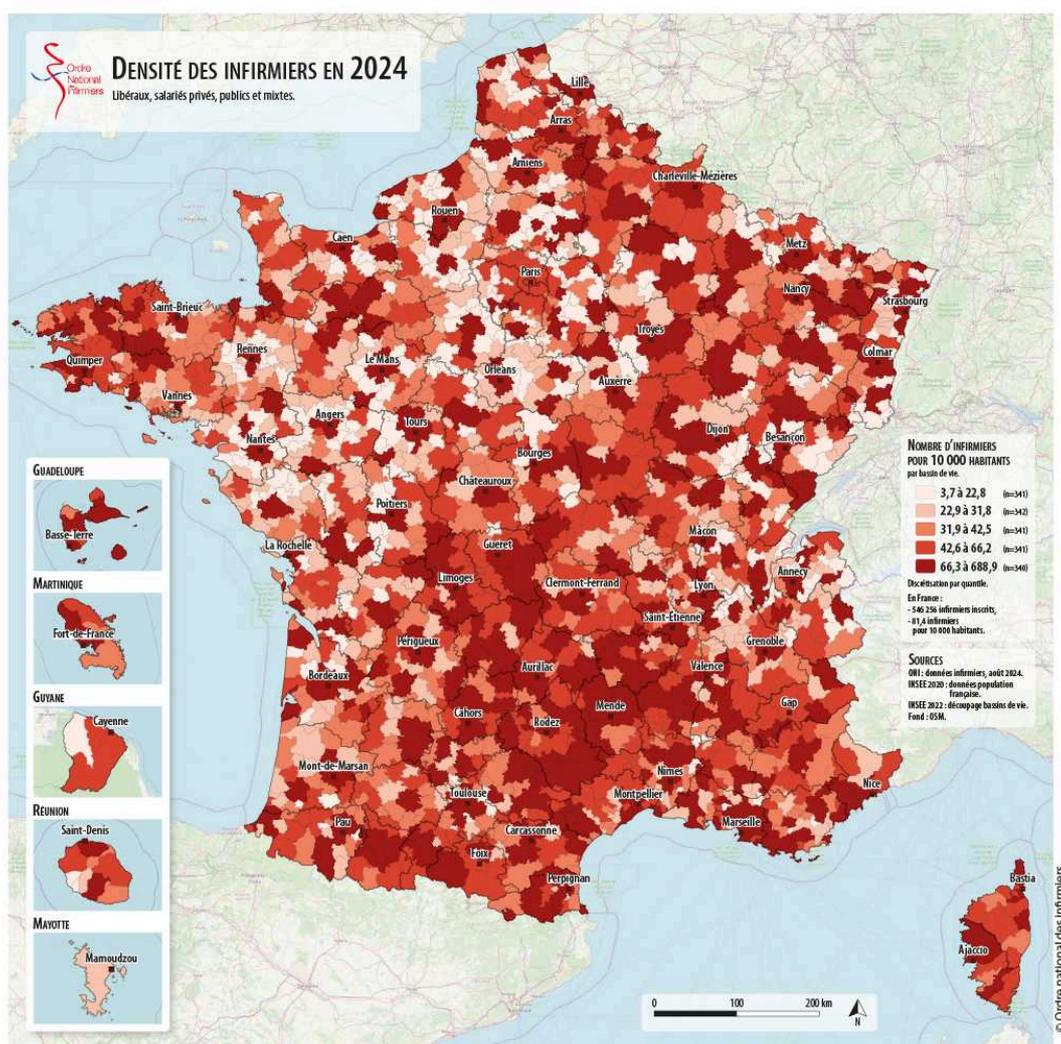
[2] Et en 2024, 64 habitants pour un enseignant.

Les bassins de vie de l'INSEE

Plusieurs remarques et conclusions à apporter à propos de la présence, dans les territoires, des 546 000 infirmiers inscrits au tableau de l'Ordre qui couvrent une très grande diversité de types d'activités, de responsabilités et de qualifications [3].

Premier point, les densités sont élevées dans les centres des grandes agglomérations, les capitales de région et les chefs-lieux de département. Pour autant, quelques grandes villes, classées par l'INSEE parmi les unités urbaines, manquent à cette cartographie des présences infirmières soutenues : Cherbourg, Laval, Saint-Nazaire ...

Cette répartition entre des centres urbains très dotés en infirmiers et une périphérie moins pourvue est nette, surtout dans les territoires situés en Pays de la Loire (Nantes, La Roche-sur-Yon, Angers, et dans une moindre mesure en Centre-Val de Loire (Tours, Orléans). Cette signature sur cette grande vallée de la Loire est un particularisme marqué. Il faut y voir l'effet soit de petites polarités urbaines nombreuses, soit de comportements professionnels sensiblement différents ou encore des deux ajoutés.



[3] En milieu scolaire, en entreprise, en tant que sapeur-pompier, anesthésiste, de bloc opératoire, en établissements médicosociaux et en établissements de santé, et en exercice libéraux.

Ailleurs les présences infirmières s'étendent plus volontiers en nappes, c'est-à-dire par coalescence de bassins de vie contigus. L'ouest de Nouvelle-Aquitaine, la quasi-totalité d'Occitanie, beaucoup de bassins de vie non littoraux de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le sud et l'ouest d'Auvergne Rhône Alpes sont couverts d'un dense tissu infirmier. Des configurations similaires se retrouvent dans l'ouest de Bourgogne Franche-Comté et de Grand Est et le sud est des Hauts de France.

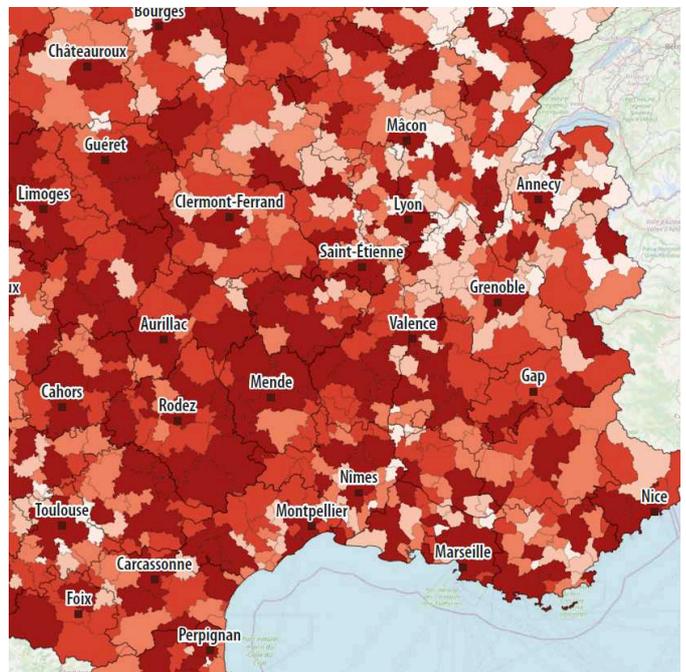
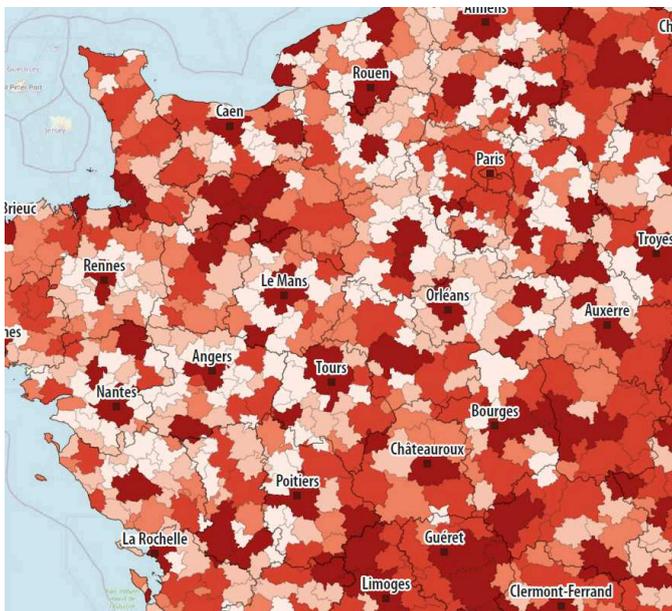
Ailleurs, dans des territoires bretons, normands, ces coalescences existent de façons notables, mais isolées sur le Léon ou le Trégor, la baie du Mont-Saint-Michel. La cartographie des présences infirmières met aussi en valeur de possibles effets-pays, réels, ressentis et allégués : forte présence dans le Valois ou le Laonnois picards, le Plateau de Langres ou le Jura alsacien, le Couserans, le pays de Comingés et le Vallespir dans les Pyrénées ...

Reste enfin le cas de l'Île-de-France. Une densité élevée sans être parmi les plus hautes sur le bassin de vie de Paris et une périphérie très peu dotée dans les territoires des départements limitrophes de la capitale. Cette aréole francilienne de densités faibles déborde sur l'Eure et l'Eure-et-Loir l'Oise, le Loiret et l'Yonne.

Les DROM ne connaissent pas de faibles densités.

Dans son ensemble, la carte des présences infirmières dans les territoires présente une géographie très spécifique, qui n'a pas d'équivalent connu parmi les autres professions de santé. On ne peut savoir à l'avance si la refonte de la profession infirmière pourrait être en mesure, et à quelle échéance de la remodeler.

Pour autant, en dehors de toute comparaison professionnelle, il est frappant de constater que la géographie des infirmiers ressemble beaucoup aux cartes des loyers moyens ou du prix de l'immobilier dressées à des niveaux territoriaux comparables. Ce qui se nomme capital résidentiel pourrait donc rendre compte et expliquer la faible présence infirmière en Île-de-France, dans les deux Savoies, le Bordelais, la région Nantaise et quelques territoires de l'Alsace.

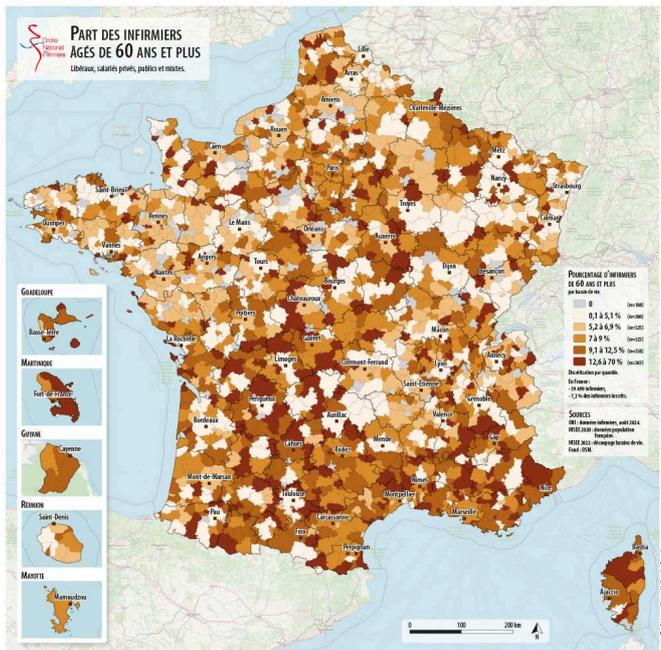


Carte des infirmiers de plus de 60 ans

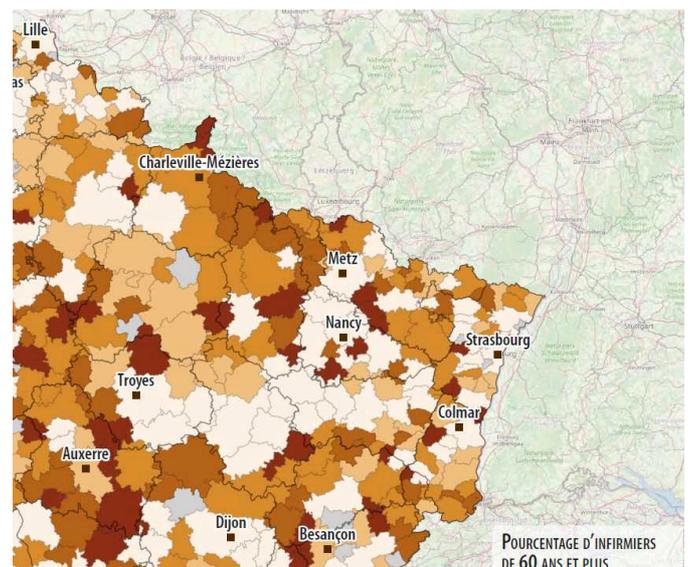
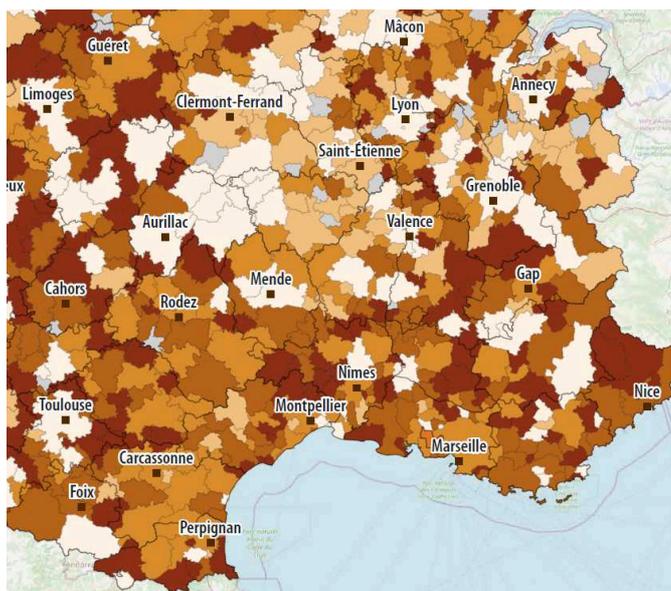
40 000 infirmiers, c'est-à-dire 7,2 % des infirmiers avaient 60 ans ou plus en 2024.

Ces professionnels dont la fin de carrière s'approche sont sensiblement moins présents dans les territoires du Grand Est surtout. Ils se trouvent par ailleurs des Hauts de France, des Pays de la Loire, de Normandie et de Bretagne.

Les territoires où se trouvent les infirmiers de longue expérience exercent plus qu'ailleurs en Occitanie, sur les confins est de la Nouvelle-Aquitaine, en Île-de-France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les effectifs du pourtour méditerranéen, de Menton à Perpignan, sont nettement plus vieillissants que ceux présents sur les littoraux de l'Atlantique et de la Manche.



Il est tentant, sans qu'en l'état des travaux entrepris par l'ONI, cela ne puisse être démontré avec certitude, de voir dans ces variations les effets indirects de mesures volontaristes, développées par les collectivités locales et les services de l'État.



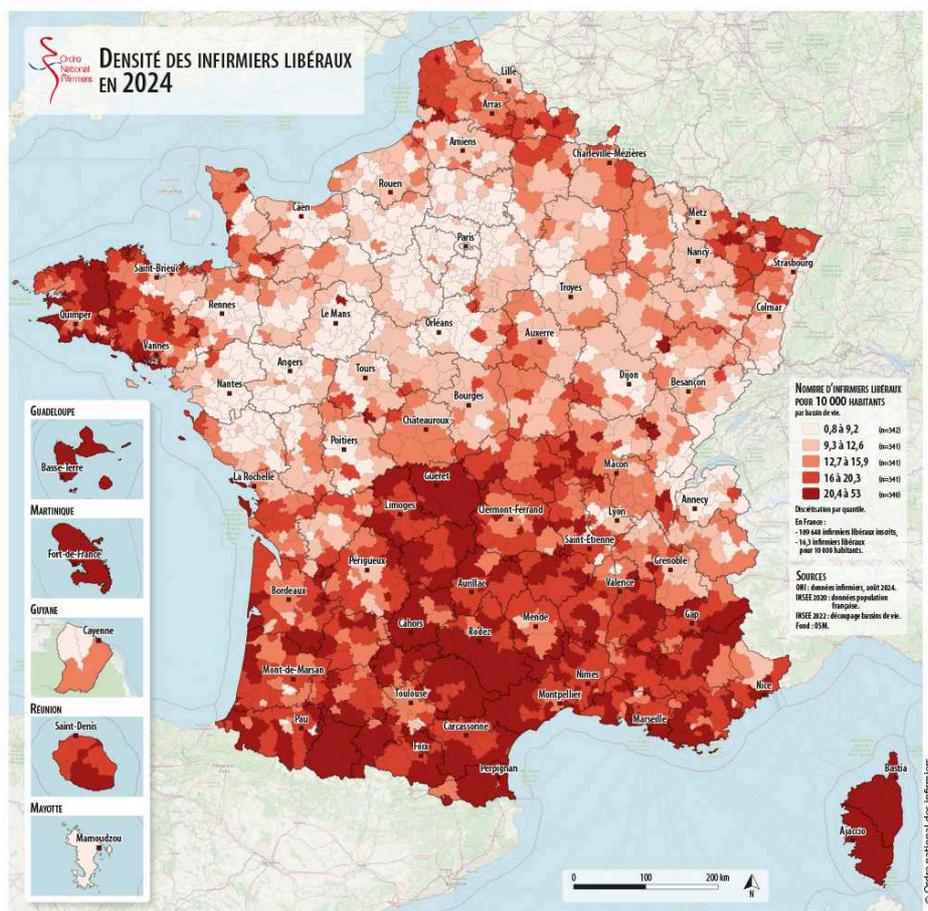
Carte de la densité des infirmiers libéraux

Les présences infirmières libérales présentent une répartition géographique encore plus contrastée que celle de l'ensemble des professionnels.

L'élément essentiel est l'extension d'une vaste aire de faibles densités, pour des bassins de vie des deux premiers quintiles, c'est-à-dire connaissant des densités inférieures à 12,6 professionnels pour 10 000 habitants, partant de La Rochelle et Vannes à l'ouest et s'étendant jusque Mâcon et Colmar à l'est. Cet ensemble est presque continu dans sa surface, exception faite de l'Auxerrois et du Morvan (ouest de la Côte d'Or).

La densité du Bassin de vie de Paris est de deux fois inférieure à la moyenne nationale. Elle est de même particulièrement basse dans les territoires des Yvelines, de l'Essonne et du Val-d'Oise. Ce qui s'apparente à une pénurie sévère dans la Sarthe, le Maine et Loire et sur la totalité de la Loire-Atlantique, mais aussi en Eure-et-Loir, dans le Loiret et la Seine-et-Marne.

Cette aire de faible densité cesse à sa périphérie, vers l'ouest au-delà de Rennes et les territoires de la Manche, au nord dans les bassins de vie du Pas-de-Calais, du Nord et des extrémités nord de l'Aisne et des Ardennes. Vers l'est les territoires du Bas-Rhin et l'est de la Moselle ont des offres de libéraux légèrement plus élevées que la moyenne nationale.

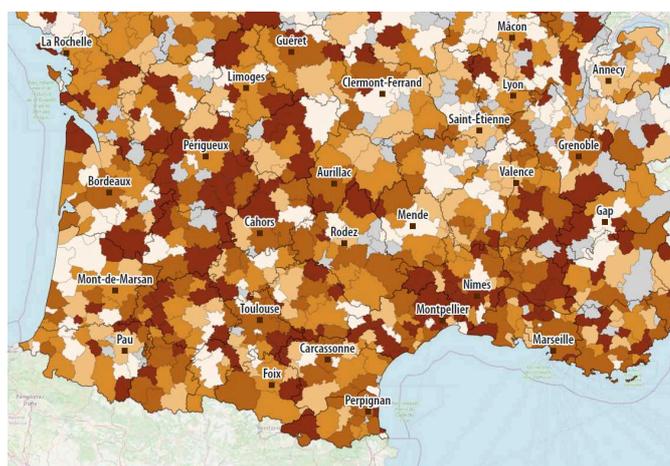
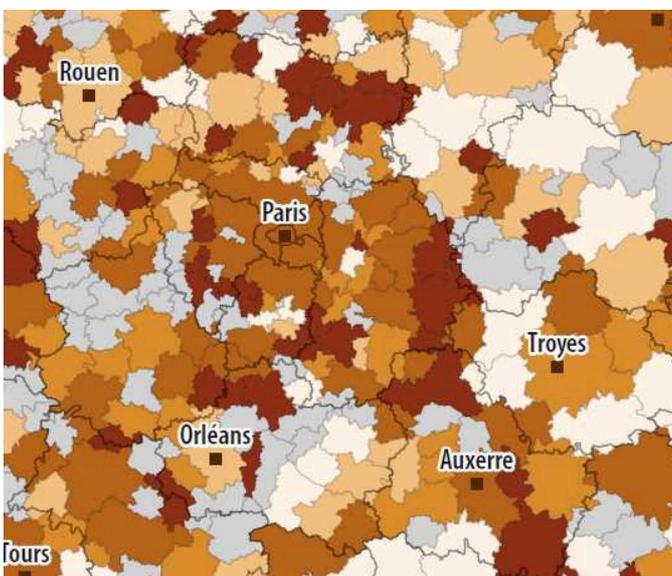
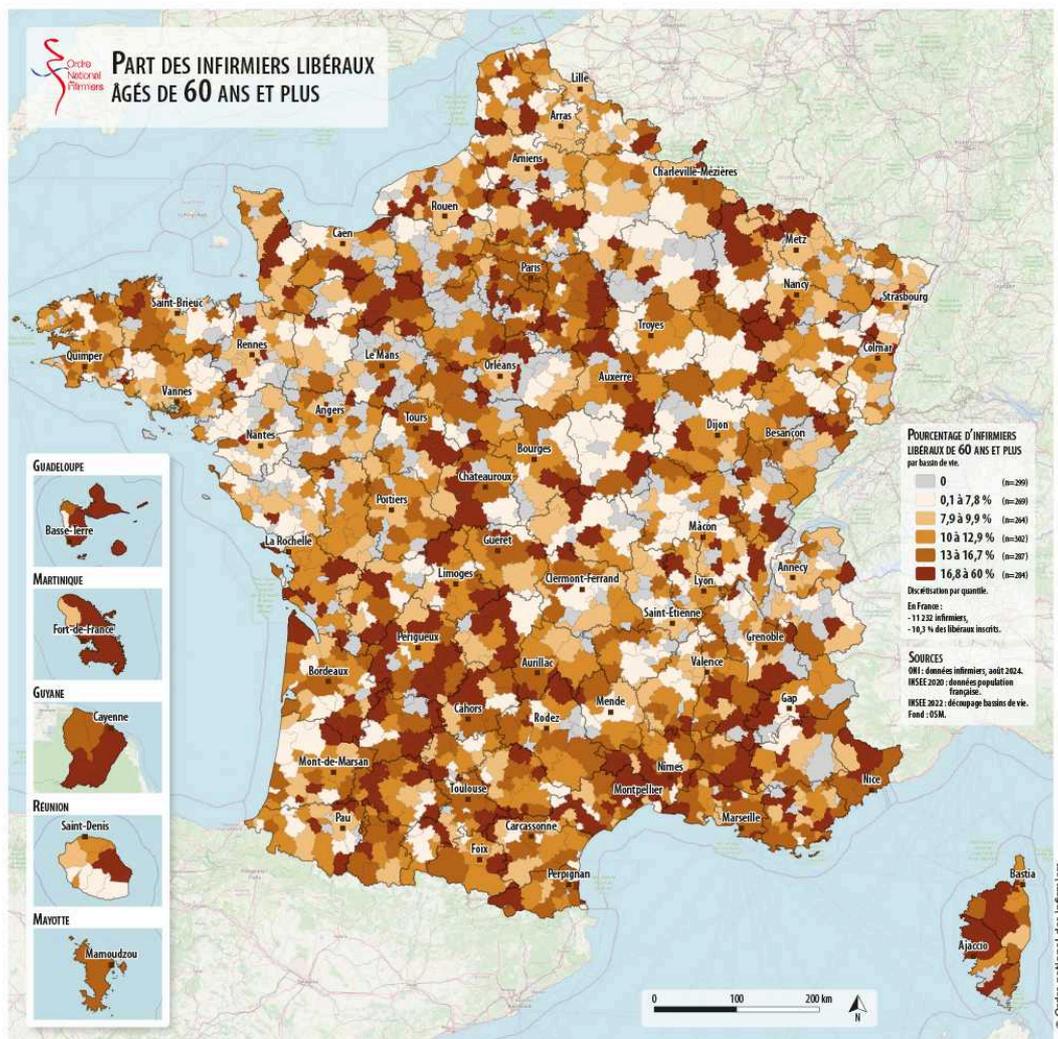


Au sud le phénomène de nappe continue prévaut en deçà d'une ligne La Rochelle-Anneay. Les plus hautes densités de tous ces territoires entrant en coalescence donnent l'impression d'une France méridionale bien dotée. Or ceci nécessite de tenir compte des besoins de la population, de leur croissance continue et de leur variabilité territoriale.

Carte de la densité des infirmiers libéraux de 60 ans et plus

11 200 infirmiers libéraux ont 60 ans et plus. La proportion d'infirmiers âgés, 13 %, est donc plus élevée chez eux que pour l'ensemble de la population infirmière.

La géographie des territoires concernés est moins marquée, moins nette. 299 territoires ne comptent aucun infirmier âgé et presque autant se situent dans le quintile inférieur, parfois dans l'immédiate proximité de bassin de vie à forte densité. Cela suggère qu'il existe des phénomènes locaux. Pour autant les Pays de la Loire et les Hauts-de-France comptent des bassins de vie avec de faibles présences, contrairement à l'Île de France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Occitanie, où s'additionnent plus qu'ailleurs des territoires de professionnels libéraux vieillissants.

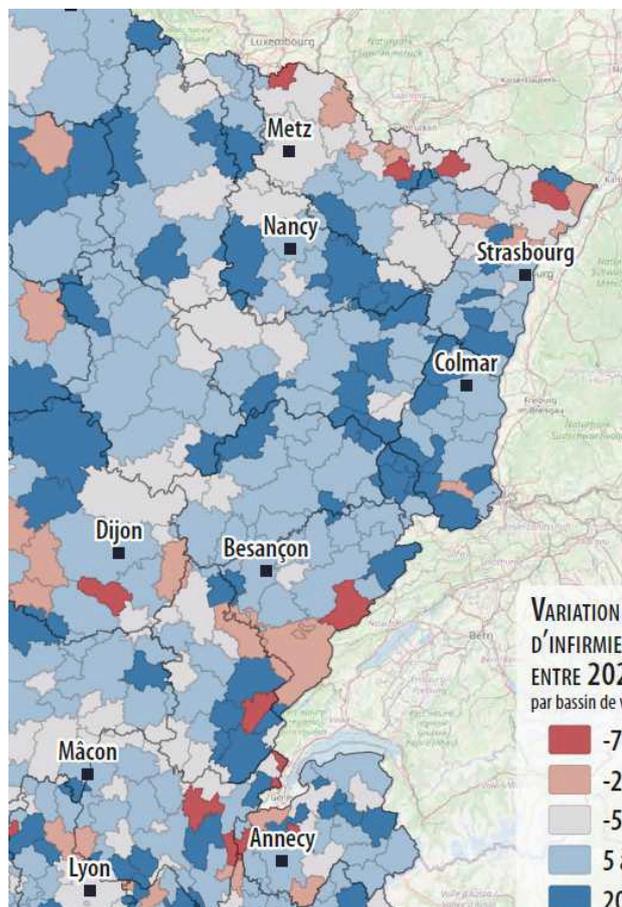
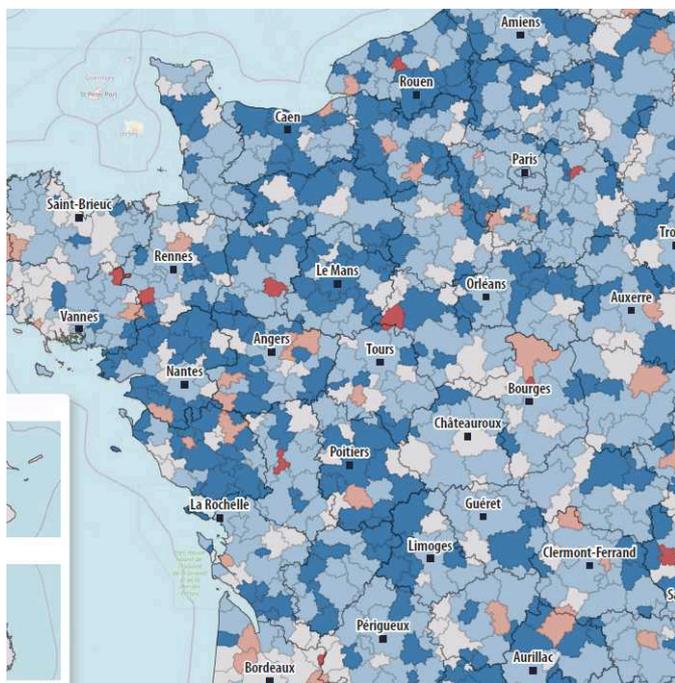
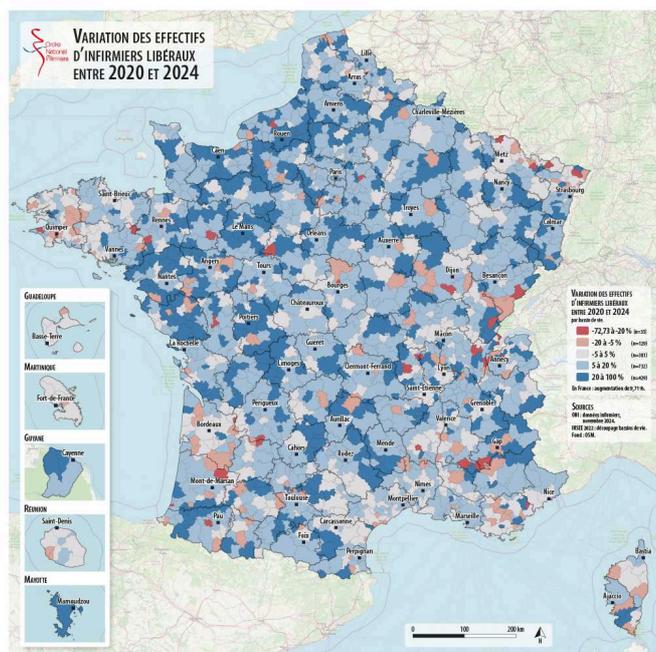


Carte de la variation des effectifs libéraux

En 5 ans les effectifs libéraux se sont accrus de 9, 7%. Le phénomène est massif, puisque cette augmentation a touché 1 208 territoires, soit 75 % de ceux-ci.

Les progressions les plus élevées concernent des territoires des Pays de la Loire, de Normandie, de Bourgogne France Comté et de Centre-Val de Loire.

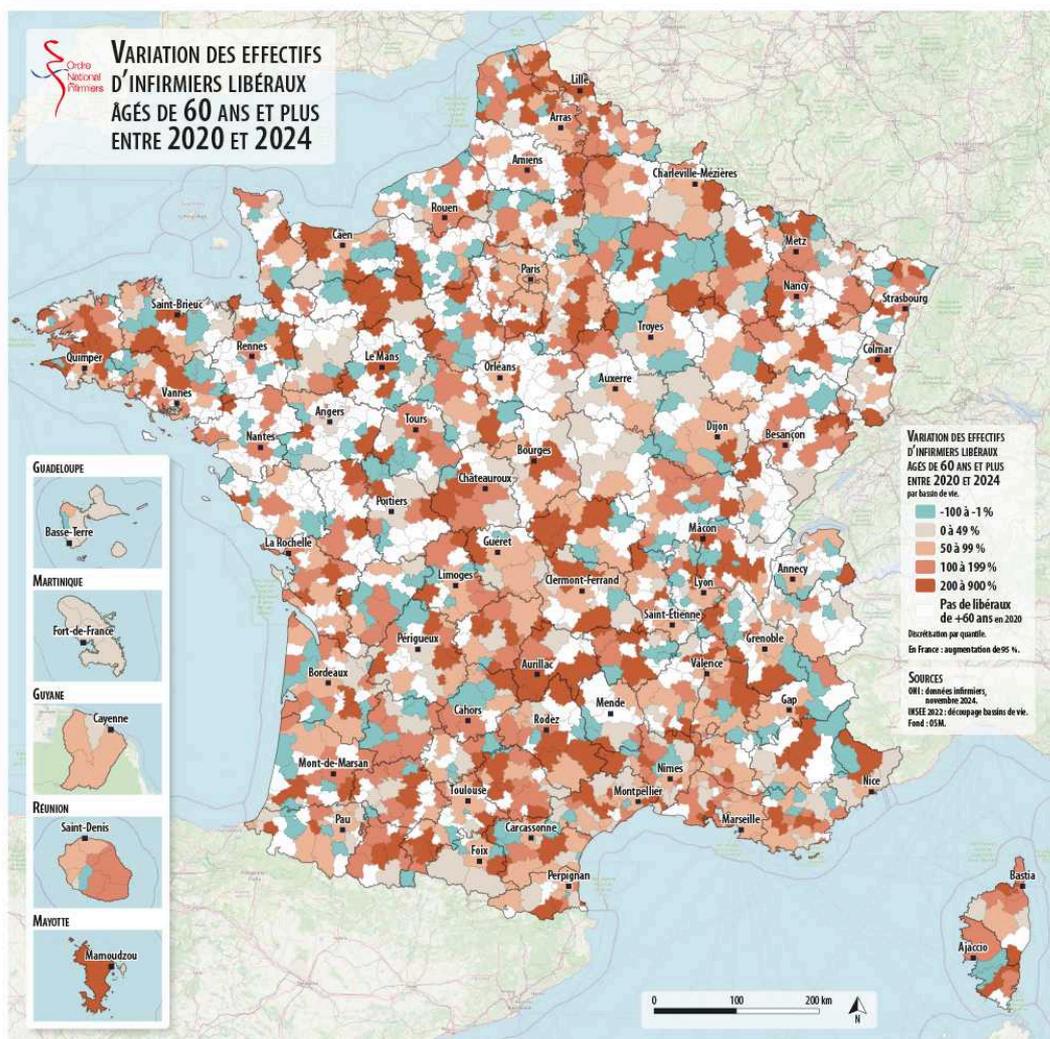
Seuls 14 % ont été en régression, plus en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le Bordelais, l'ouest de la Bretagne et le long des frontières allemandes et suisses.



Variation des effectifs libéraux âgés de 60 ans et plus

Les effectifs ont presque doublé entre 2020 et 2024. Les territoires les plus marqués par cette progression se trouvent dans les Hauts-de-France, dans le Grand Est, en Bourgogne Franche Comté. Pays de la Loire et Centre-Val de Loire n'ont pas connu cette croissance.

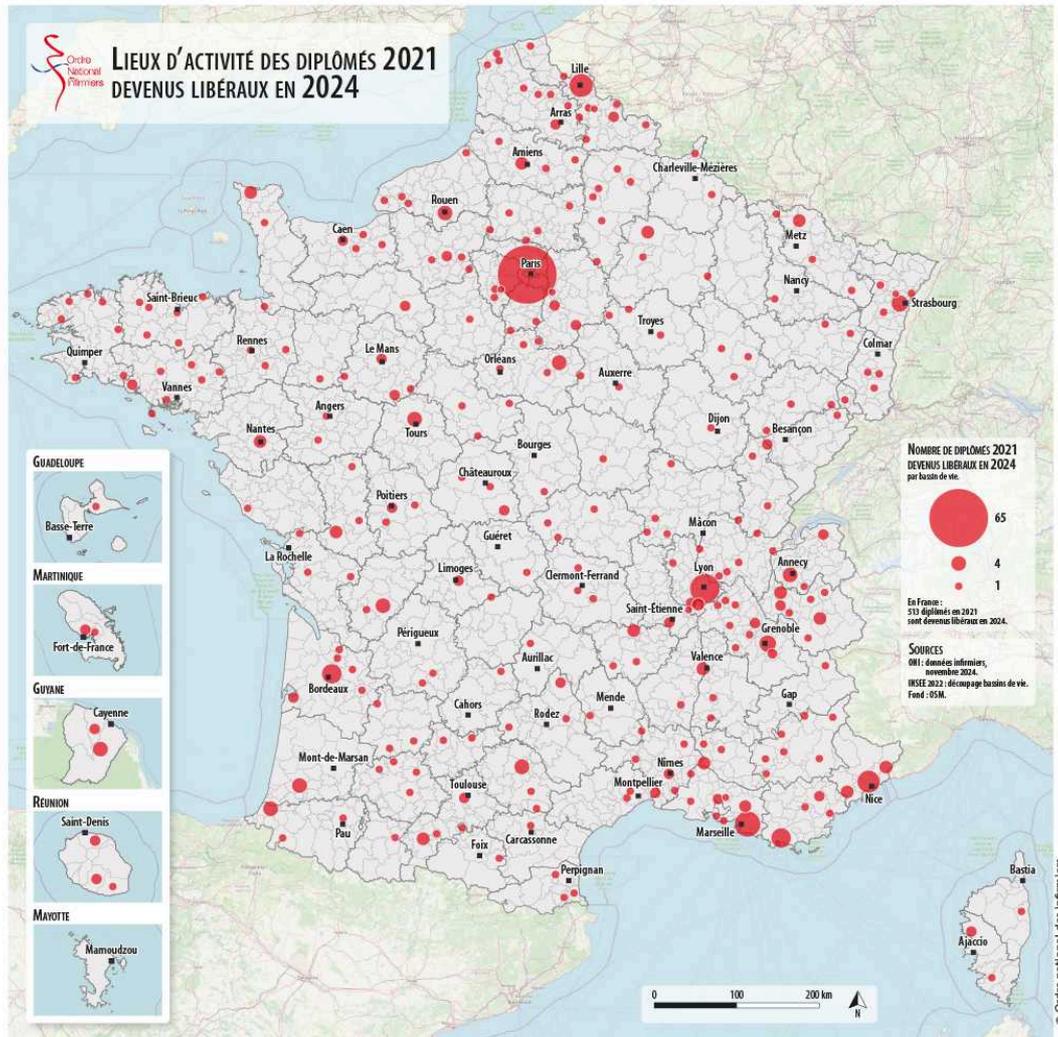
Le vieillissement des présences territoriales est certainement un point de vigilance à avoir. Pour autant on ne peut exclure que ces générations aient peut-être connu une usure professionnelle moindre qui aurait diminué les phénomènes d'attrition. Il faudrait aussi s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un effet démographique : l'arrivée d'une génération en fin de carrière.



Répartition des diplômés de 2021 en exercice libéral en 2024

513 diplômés en 2021 avaient un exercice libéral en 2024. Ils exerçaient dans 293 territoires, soit 17 % de l'ensemble.

La faiblesse des effectifs incite à la prudence des commentaires.

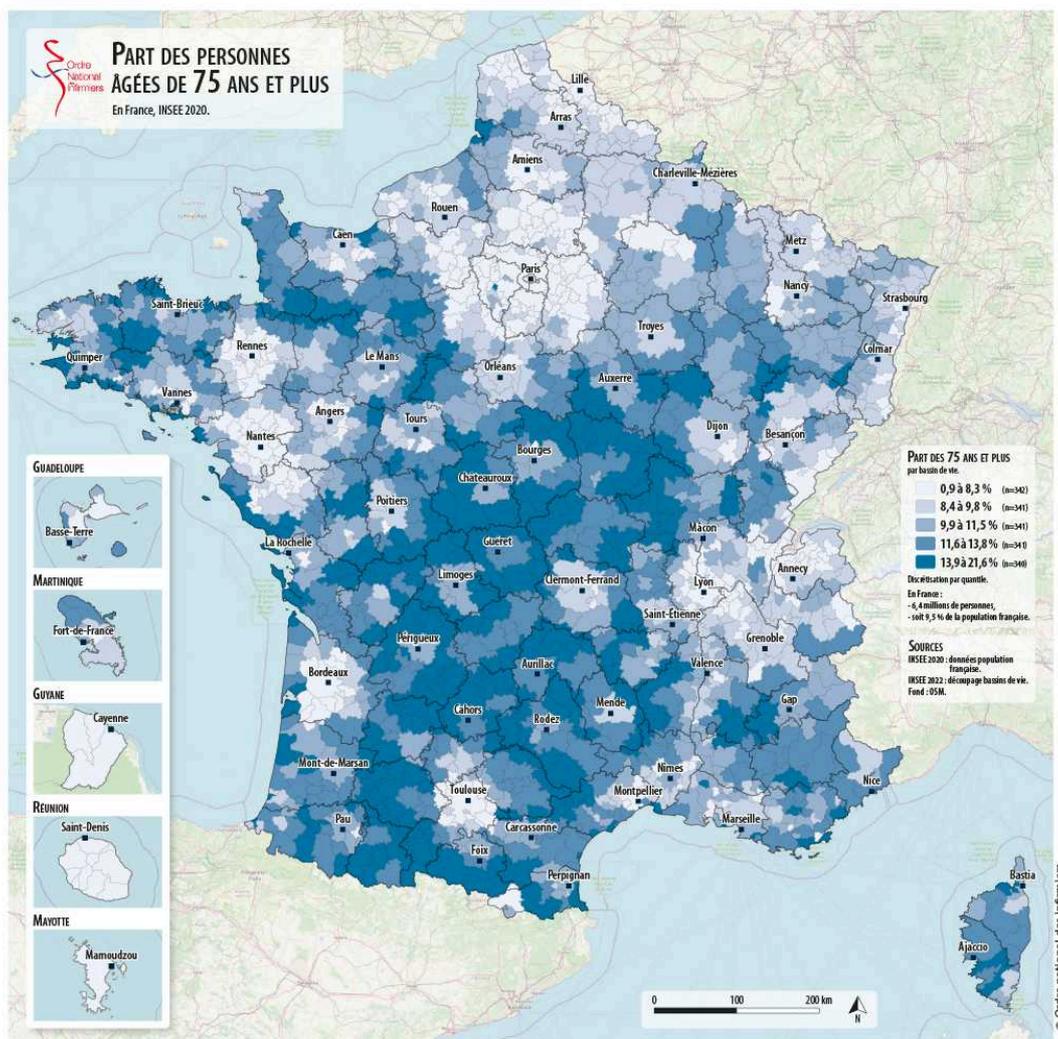


Les besoins de soins infirmiers variations territoriales et évolutions attendues

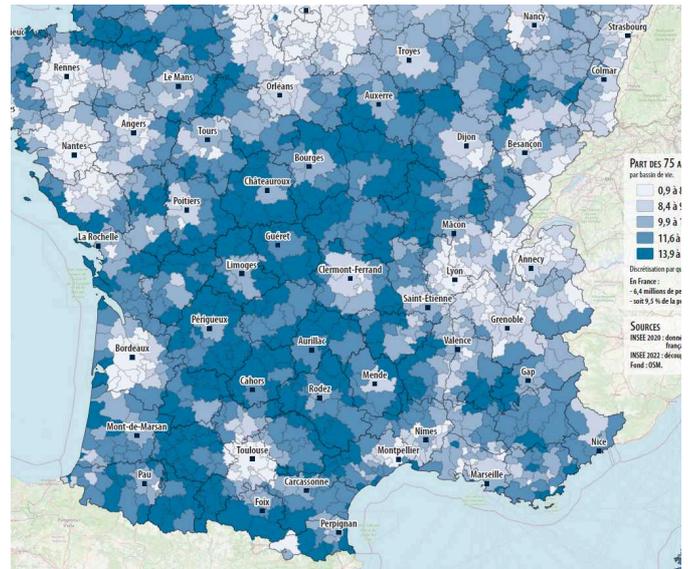
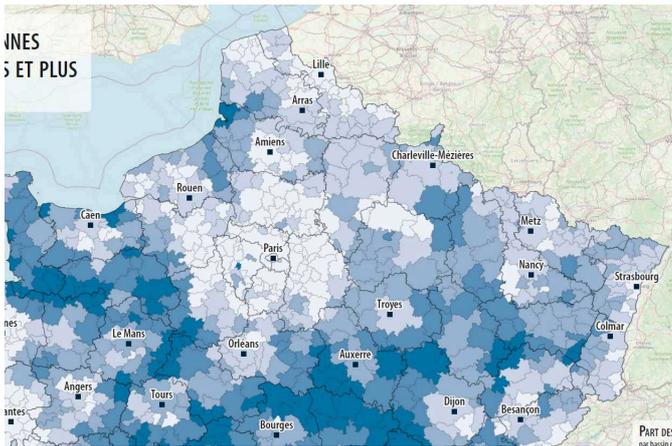
L'analyse de la part des personnes âgées de 75 ans et plus permet de guider, en tant que proxy admissible, la répartition des territoires de forts besoins de soins infirmiers.

Actuellement, les besoins sont majeurs dans les territoires des trois départements de l'Ouest breton, du sud de la Normandie, le nord de Provence-Alpes-Côte d'Azur et une vaste zone partant de l'ouest de Grand Est et de Bourgogne Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire, l'est de Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, exception faite des deux agglomérations de Toulouse et Montpellier. Les territoires ruraux sont toujours concernés, mais aussi, dans le cœur du Massif central, les aires urbaines des villes moyennes d'Auxerre, Bourges, Châteauroux, Guéret, Limoges, Périgueux, Cahors, Rodez, ...

Ces territoires sont aussi ceux où se trouvent les retraités touchés par la pauvreté [5].



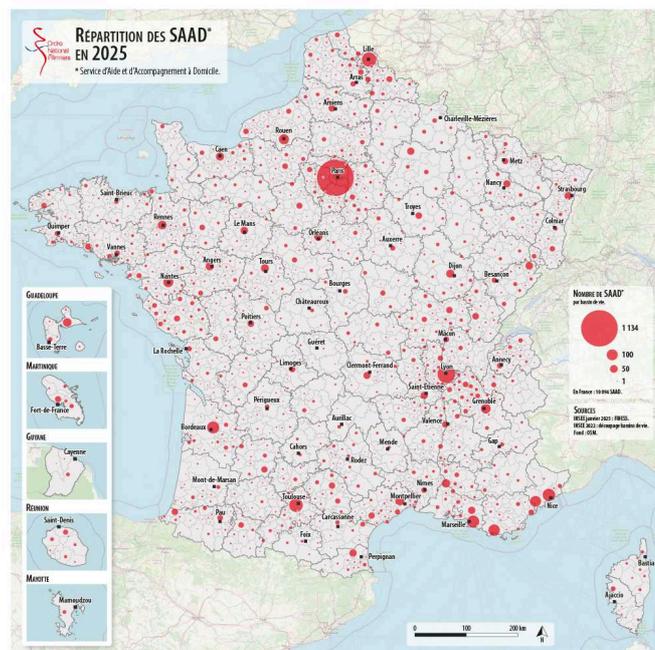
[5] <https://www.insee.fr/statistiques/7672092>



Les territoires moins concernés de l'ouest de la région parisienne et des Hauts de France connaîtront dans la décennie à venir une forte progression du vieillissement de leurs populations. Il est déjà en cours et de façon très soutenue sur le littoral atlantique, l'ensemble d'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Île-de-France depuis dix ans. Dans les DROM, l'élévation en âge est plus modérée, mais l'état de santé, souvent très dégradé, appelle plus de soins infirmiers qu'à l'heure actuelle.

Répartition des Services d'aide et d'accompagnement à domicile et des Services de soins infirmiers à domicile

63 % des territoires comptent au moins un service de soins infirmiers à domicile. Cette proportion atteint 88 % pour les services d'aide et d'accompagnement à domicile. Cela atteste de l'importance de la prise en charge et de l'accompagnement domiciliaire souhaitée par les Français et recommandé par les Igas [6].

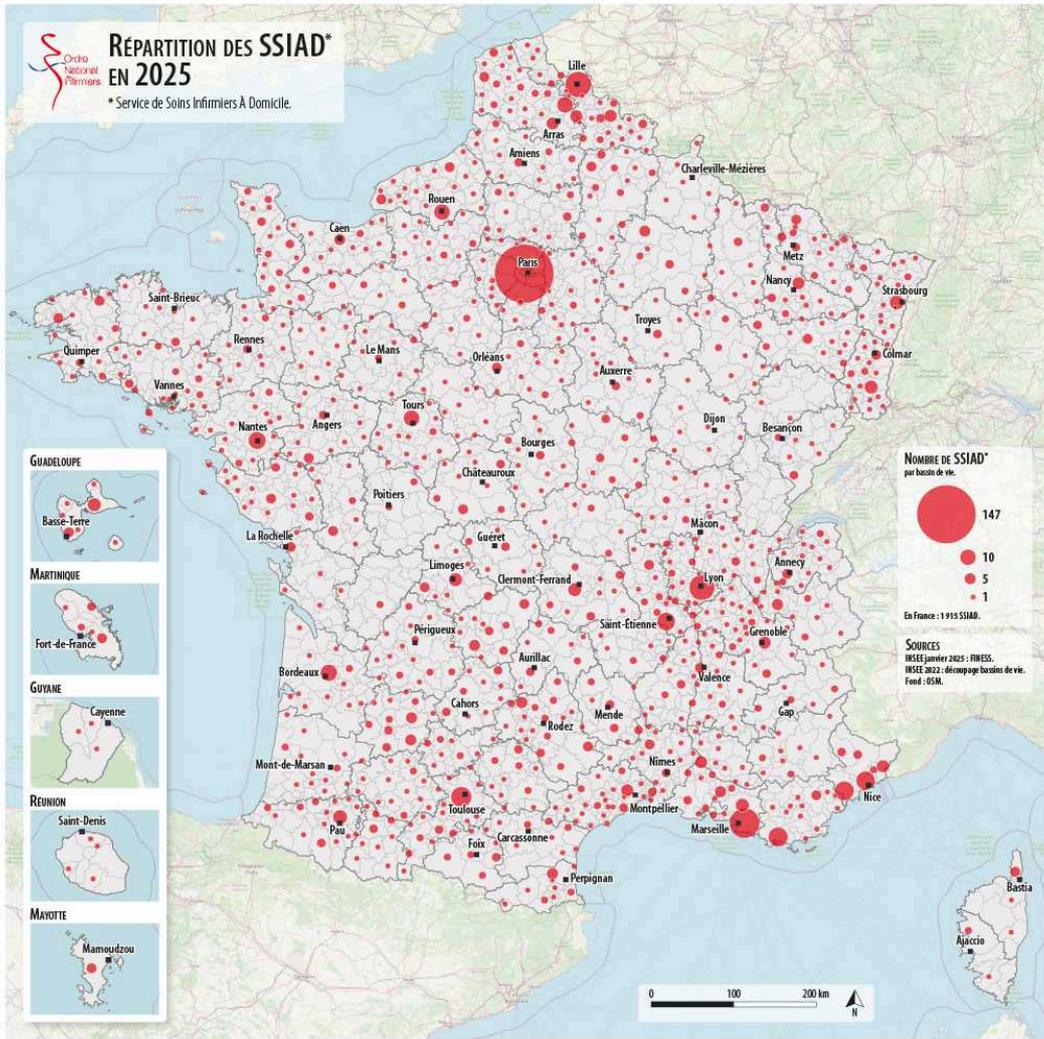


[6] Lieux de vie et accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie : les défis de la politique domiciliaire, se sentir chez soi où que l'on soit, Rapport Igas mars 2024
<https://www.igas.gouv.fr/Lieux-de-vie-et-accompagnement-des-personnes-agees-en-perte-d-autonomie-les>



RÉPARTITION DES SSIAD* EN 2025

* Service de Soins Infirmiers À Domicile.



**NOMBRE DE SSIAD*
par bassin de vie.**

- 147
- 10
- 5
- 1

En France : 1 915 SSIAD.

SOURCES
INSEE janvier 2025 : FINES.
INSEE 2022 : découpage bassin de vie.
Fond : OSM.

© Ordre national des infirmiers